

**Déclaration de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, sur la politique en faveur de l'emploi des jeunes, à Jouy-le-Moutier (Val d'Oise) le 24 avril 2009.**

*Déplacement sur le Campus de Veolia Environnement, à Jouy-le-Moutier (Val d'Oise) le 24 avril 2009*

Site d'origine :

---

Mesdames et Messieurs les parlementaires,

Monsieur le Maire,

Monsieur le Président-directeur général de Veolia,

J'ai été heureux de visiter le magnifique campus de Veolia Environnement et de pouvoir m'entretenir avec les apprentis et leurs formateurs. Vous avez fait oeuvre de pionnier en créant ce centre de formation dès les années 1990. Aujourd'hui, vous formez 900 jeunes de tous horizons et vous leur offrez un emploi. Vous êtes un exemple pour toutes les grandes entreprises. Vous avez prouvé par cette initiative que chacun peut être gagnant :

- les jeunes, qui trouvent ici une formation et l'assurance d'un emploi durable et de qualité ;
- l'entreprise, qui forme des collaborateurs compétents, innovants, rompus à des métiers dont les technologies et la réglementation se modernisent. Vous êtes ainsi à la hauteur des attentes de nos concitoyens, qui veulent plus de développement durable.

Votre action doit d'autant plus servir d'exemple que beaucoup de jeunes et leurs familles se posent des questions sur leur avenir. Pour l'emploi des jeunes, nous avons en effet un double défi à relever.

Le premier défi est structurel. Il ne date pas d'aujourd'hui. Le taux d'emploi de nos jeunes est l'un des plus faibles de l'OCDE (parmi les 20-24 ans, 46% de jeunes sont en emploi en France, contre 63% dans l'ensemble des pays de l'OCDE). Et nous sommes face à un cercle vicieux : pour beaucoup d'emplois, les entreprises exigent que les candidats aient de l'expérience et des références ; mais pour les jeunes, comment avoir cette expérience si on ne leur donne pas, à un moment donné, la chance de l'acquérir ? Et les choses sont encore plus difficiles lorsque le jeune n'est pas passé par l'une des filières "reines" du système éducatif ou lorsqu'il est sans diplôme : c'est le cas chaque année de 150 000 jeunes sortant de l'enseignement secondaire.

Cette situation là, qui conduit à sacrifier de manière absurde une partie de nos jeunes, c'est-à-dire de notre avenir, je ne l'accepte pas.

C'est pourquoi je veux réformer en profondeur notre système éducatif et universitaire. Nous l'avons fait avec l'autonomie des universités, nous l'avons fait en rénovant l'enseignement primaire et en offrant, notamment aux plus fragiles, le soutien scolaire dont ils ont besoin. Nous le ferons avec la réforme du lycée. J'attends par ailleurs les conclusions des travaux de la commission sur la Jeunesse que réunit actuellement Martin HIRSCH. L'objectif est simple et toujours le même : aider les jeunes et leur mettre le pied à l'étrier.

C'est aussi pour cela que j'ai voulu réformer la formation professionnelle. Le projet de loi sera examiné en Conseil des ministres mercredi prochain. Conformément à l'accord conclu entre les partenaires sociaux, il réorientera les moyens

financiers vers ceux qui en ont le plus besoin, c'est-à-dire les salariés moins qualifiés et les demandeurs d'emploi.

Certains voudraient qu'en cette période de crise, on abandonne ces réformes. Mais celles-ci étaient depuis longtemps nécessaires et elles le sont toujours. Franchement, si le statu quo était une si bonne chose, en serions-nous là aujourd'hui ? La crise nous oblige, non à ralentir les réformes mais à poursuivre avec détermination l'action engagée.

Car le deuxième défi auquel nos jeunes sont confrontés, c'est bien celui de la crise. Certes, la dégradation du marché de l'emploi est moins forte en France que chez nos principaux partenaires. Si le nombre de chômeurs a augmenté chez nous de 16% depuis le point bas atteint en février-mars 2008, cette progression est plus importante en Italie (+19%) ou au Royaume-Uni (+30%). Et ce que nous connaissons en France est sans comparaison avec ce qui se passe aux Etats-Unis (+85%) et en Espagne (+107%).

Je ne suis pas en train de dire pour autant que nos chiffres sont bons. Au contraire, je dis qu'il faut agir.

Je suis aussi conscient que les jeunes sont plus touchés que leurs aînés. Aujourd'hui, outre les plans sociaux et les suppressions d'emplois, beaucoup d'entreprises gèlent leurs embauches, en particulier au détriment des jeunes. De surcroît, depuis le début de l'année, les entrées en alternance, qu'il s'agisse de l'apprentissage ou des contrats de professionnalisation, ont diminué de 20% à 30%. Si on ne fait rien, ce sont entre 170 000 et 220 000 jeunes de plus qui pourraient se retrouver au chômage d'ici fin 2010. Cela, je ne peux l'accepter. Je ne veux pas d'une génération sacrifiée, je veux une génération active car la demande des jeunes est de pouvoir travailler et de pouvoir vivre des fruits de leur travail.

Mon objectif est de contrecarrer les effets de la crise, pour que les jeunes n'en souffrent pas. La logique est simple, c'est une logique d'investissement. Je ne veux pas de ce qu'on appelle pudiquement "un traitement social", c'est-à-dire des solutions pour simplement occuper le temps et camoufler la réalité. Je veux un effort exceptionnel pour l'emploi et pour la formation. Je veux miser sur les jeunes pour la sortie de la crise. Les jeunes sont un atout pour la compétitivité de la France. En préparant les jeunes à leur avenir, la France prépare son avenir.

Quels sont les principes qui inspirent notre politique pour l'emploi des jeunes ?

Premier principe, le refus des fausses solutions.

Je les entends bien ceux qui disent "vous savez, si vous nous laissiez faire partir des seniors en préretraites, cela ferait de la place pour les jeunes...". On a raconté ce mensonge aux Français pendant trente ans. Certains y ont cru. Et le résultat, c'est que nous subissons à la fois les taux d'emploi des jeunes et des seniors parmi les plus faibles de l'OCDE. Qui peut oser dire que c'est une stratégie gagnante ? Si elle l'était, la France ferait assurément depuis trente ans la course en tête.

Deuxième idée fautive, celle d'un emploi au prix d'une précarisation accrue. Je veux que les jeunes accèdent à un vrai emploi, à un vrai contrat de travail. Je ne peux pas comprendre une conception de la jeunesse qui conduirait à sous-payer les jeunes, à leur donner moins de garanties. Franchement, faire cela, est-ce miser sur la jeunesse ?

Troisième idée fautive, une nouvelle usine à gaz, qu'on mettrait des mois à mettre en place, à laquelle personne ne comprendrait rien et dont on se rendrait compte, in fine, qu'elle n'a eu aucun effet. Si j'en avais le temps, je vous raconterais volontiers certaines propositions baroques qui atterrirent sur mon bureau. C'est édifiant. Ce que je veux, moi, ce sont des solutions qui marchent. Des solutions immédiates, que les entreprises et les jeunes connaissent et dans lesquelles ils ont confiance. Nous allons nous appuyer sur ces solutions là pour avoir un effet rapide et massif sur l'emploi des jeunes.

Mon deuxième principe, c'est d'apporter une réponse à tous les jeunes. Je pense à ceux qui sont les plus fragiles, les plus vulnérables et les plus éloignés de l'emploi. Je pense à ceux qui ont besoin d'une période de qualification et d'une première expérience professionnelle. Je pense aussi à ceux qui sont diplômés, parfois dans des filières qui étaient jusque là porteuses, et qui pourtant trouvent porte close. Je ne laisserai personne au bord de la route.

Troisième principe, tout faire pour proposer aux jeunes des emplois dans le secteur marchand, dans les métiers dynamiques de notre économie, qui connaissent de vrais besoins et qui seront les premiers à rebondir après la crise. Et lorsqu'on proposera aux jeunes des emplois dans le secteur non marchand, il faudra que ce soit pour leur permettre d'acquérir des compétences transférables ensuite dans le secteur privé. Nous devons utiliser la période actuelle pour parfaire la formation de ceux qui en ont besoin. Nous allons développer les formations en alternance et proposer aussi des formations hors alternance. Pas des formations parking mais de vraies formations, qui débouchent sur de vraies qualifications. Et quand je dis cela, vous le voyez bien, ce n'est pas une réponse conjoncturelle à la crise. C'est une réponse structurelle aux besoins de notre jeunesse.

Quatrième principe, nous allons faire tout cela en partenariat. Avec les jeunes et les entreprises, bien sûr. Mais aussi avec les régions et les partenaires sociaux. Car qui pourrait comprendre dans la période actuelle que nous ne travaillions pas ensemble ? Qui pourrait comprendre, face à l'urgence, que du temps soit perdu en querelles de territoires ? Nous partageons le même objectif, celui de l'emploi des jeunes. C'est pourquoi je m'engage à ce que l'Etat travaille main dans la main avec tous les partenaires, tous les hommes et les femmes de bonne volonté, qui souhaitent allier leurs forces et leurs compétences pour atteindre cet objectif commun. C'est d'ailleurs l'esprit du fonds d'investissement social que j'ai installé avec les syndicats et le patronat il y a 15 jours et qui va être saisi des mesures que je vais vous présenter.

Cinquième et dernier principe, s'inscrire dans le plan de relance pour être à la hauteur de la crise que nous combattons. Nous allons déployer les moyens importants du fonds d'investissement social. Concrètement, nous allons investir 1,3 Mdseuros dans l'emploi et la formation d'ici juin 2010 afin d'aider plus de 500 000 jeunes.

Venons en maintenant au contenu des mesures. Elles ont été préparées par Christine LAGARDE, Laurent WAUQUIEZ, Martin HIRSCH et Yazid SABEG, qui ont accompli ensemble, sous l'autorité du Premier ministre, un formidable travail d'équipe. Nos mesures visent la formation, principalement en alternance, et l'insertion durable dans la vie active.

D'abord, l'alternance. Les contrats d'apprentissage et de professionnalisation sont l'un des meilleurs moyens pour s'insérer dans la vie active, puisque le taux d'accès à l'emploi est de 70%.

S'agissant de l'apprentissage, je nous fixe pour objectif le recrutement de 320 000 apprentis entre juin 2009 et juin 2010, soit 35 000 de plus qu'en 2008. C'est un objectif ambitieux car les entrées ont diminué de plus de 25% depuis le début de l'année 2009.

Comment allons-nous faire pour l'atteindre :

Le gouvernement a mis en place cette année, à titre exceptionnel, un dispositif "zéro charges" pour toutes les embauches réalisées dans les entreprises de moins de 10 salariés. Et bien nous allons étendre ce dispositif à toutes les entreprises pour le recrutement de leurs apprentis jusqu'en juin 2010. C'est simple, zéro charges pour le recrutement d'un apprenti.

Ensuite, toutes les entreprises de moins de 50 salariés, qui embaucheront des apprentis supplémentaires, bénéficieront d'une prime de 1 800 euros par apprenti. Concrètement, cela revient à une prise en charge intégrale du coût du travail pour tout jeune apprenti supplémentaire.

Troisièmement, je veux qu'on lutte contre les sorties précoces d'apprentissage. Aujourd'hui, trop de contrats d'apprentissage sont rompus avant terme pour des raisons diverses : mauvaise orientation, capacité d'accueil insuffisante de l'entreprise, difficultés d'adaptation de l'apprenti, problèmes de mobilité ou de logement, mauvaise entente entre l'employeur et le jeune... Nous allons mobiliser, avec les centres de formation des apprentis, Pôle Emploi et les chambres consulaires, pour que chaque apprenti en situation de rupture puisse rapidement trouver un nouvel employeur. « Pas d'apprenti sans employeur », c'est un objectif simple sur lequel nous pouvons tous, je crois, nous rejoindre.

Enfin, je propose aux conseils régionaux que les contrats d'objectifs et de moyens sur l'apprentissage fassent l'objet d'avenants d'ici le 30 juin 2009 pour notamment financer 20 000 places supplémentaires dans les secteurs en tension, développer les aides à la mobilité et réduire les taux de rupture des contrats. Bien entendu, les moyens correspondants seront au rendez-vous.

Le deuxième objectif que je nous fixe concerne le contrat de professionnalisation. Je veux 30 000 contrats de professionnalisation supplémentaires entre juin 2009 et juin 2010.

Toutes les entreprises bénéficieront d'une prime exceptionnelle de 1000 euros si elles embauchent un jeune de moins de 26 ans en contrat de professionnalisation. Cette prime sera portée à 2000 euros dans le cas des jeunes qui n'ont pas le niveau bac.

Nous allons également simplifier la procédure de signature de ces contrats pour faciliter la vie des entreprises et des jeunes. Pôle Emploi se mobilisera pour orienter et accompagner les jeunes demandeurs d'emploi vers ce type de contrats.

En outre, j'invite dès à présent les partenaires sociaux à assouplir et adapter les règles de financement du contrat de professionnalisation dans le cadre du fonds unique de péréquation. L'objectif est simple : il faut que chaque entreprise qui souhaite embaucher en contrat de professionnalisation trouve une solution de financement.

Je demande aux branches et aux entreprises de faire preuve d'exemplarité. Je pense en particulier aux plus grandes d'entre elles. Ce n'est pas seulement faire preuve de sens civique. Il y va de leur intérêt. Les entreprises ont besoin de jeunes. C'est aussi cela avoir une bonne gestion des emplois et des compétences. C'est pourquoi, je confie à Henri PROGLIO, en liaison avec Martin HIRSCH et Laurent WAUQUIEZ, une mission de mobilisation des branches et des grandes entreprises pour que celles-ci s'engagent dans les prochaines semaines à signer une charte de l'alternance, avec des objectifs chiffrés. Je sais que plusieurs branches ou entreprises y sont prêtes et devraient finaliser leurs engagements dans les prochaines semaines. De même, je souhaite que le secteur de la restauration, qui bénéficiera de la baisse de la TVA à 5,5%, souscrive des objectifs ambitieux de recrutements en alternance à l'occasion de ses états-généraux qui se tiendront la semaine prochaine.

J'en viens maintenant aux formations hors alternance. Nous devons faire de la crise une opportunité pour élever le niveau de qualification des jeunes et adapter leurs compétences aux besoins du marché du travail. C'est comme cela que nous mettrons toutes les chances de leurs côtés pour préparer la reprise.

Dans cette affaire, je compte beaucoup sur les régions car elles sont évidemment concernées par les questions de formation des jeunes. Nous devons impérativement travailler ensemble.

Aussi, je leur propose que dès la rentrée 2009, pour les jeunes inscrits à Pôle Emploi, des moins qualifiés à ceux qui ont un niveau Bac+3, nous offrons 50 000 places de plus dans des programmes d'accompagnement et de formation. Leur formation sera ciblée sur les métiers porteurs et s'accompagnera de périodes de travail en entreprise. Les jeunes bénéficieront du statut et de la rémunération de stagiaires de la formation professionnelle. Comme je l'ai dit, je refuse les formations parking. C'est pourquoi je veux que ces actions de formation débouchent systématiquement sur une certification

ou l'accès à un emploi durable.

Les opérateurs qui seront chargés d'accompagner et de former ces jeunes seront sélectionnés sur appels à projets. Ils auront l'obligation de réaliser un diagnostic individuel, de définir avec chaque jeune un parcours de formation adapté à ses besoins, de le suivre pendant son stage de façon personnalisée et bien entendu de rendre compte à Pôle emploi ou à la mission locale des résultats atteints.

Je crois beaucoup aux Ecoles de la deuxième chance. Elles forment des jeunes faiblement qualifiés et obtiennent de bons résultats. Grâce à elles, deux-tiers des jeunes accèdent à un emploi ou à une formation.

Or, malgré un développement rapide ces deux dernières années, le réseau des Ecoles de la deuxième chance ne couvre qu'imparfaitement le territoire et les besoins. Elles n'accueillent que 4 700 élèves et ne sont présentes que dans un quart des départements.

Je nous avais fixé pour objectif d'atteindre 12 000 places d'ici 2010. Cela signifie qu'il faut plus que doubler la capacité d'accueil. Et bien je le dis aux régions, qui soutiennent ou sont prêtes à soutenir ces Ecoles, si utiles pour les jeunes, l'Etat s'engage à leurs côtés et va devenir un partenaire durable du réseau des Ecoles en assurant un tiers de leur financement.

Le deuxième volet de notre stratégie, c'est d'aider les jeunes à s'insérer durablement dans la vie active car je refuse que la crise soit un prétexte pour les enfermer dans la précarité.

Parlons d'abord des stages. J'y suis très favorable. D'ailleurs le développement des stages étudiants fait partie de la réforme du système universitaire. Cela permet aux étudiants de compléter leur formation par des expériences concrètes. Le plan licence prévoit que tout étudiant doit effectuer un stage au cours de son cursus. Mais les stages restent trop souvent un sas que les diplômés ne parviennent pas à franchir. Il n'est pas normal que les stages soient synonymes de précarité.

Nous allons donc faire deux choses. Premièrement, aujourd'hui, les stages n'ouvrent droit à gratification qu'à partir de trois mois. Je souhaite que nous abaissions ce seuil à deux mois. Je sais que les partenaires sociaux y sont prêts. La loi sera donc rapidement modifiée en conséquence. Eric WOERTH et André SANTINI appliqueront cette mesure sans délai dans la fonction publique. Deuxièmement, je veux que les stages conduisent à des emplois durables. C'est pourquoi l'Etat versera une aide exceptionnelle de 3 000 euros aux entreprises qui embaucheront de jeunes stagiaires en CDI. Cette aide sera ouverte si le jeune a été en stage avant le 1er mai 2009 et si l'embauche est réalisée avant la fin septembre 2009.

Pour faciliter l'insertion des jeunes, 50 000 contrats initiative emploi supplémentaires seront proposés au second semestre 2009, soit un doublement pour cette année. Le contrat initiative emploi est un contrat à durée indéterminée ou un CDD de 24 mois. Il permet un retour rapide et durable à l'emploi dans le secteur marchand pour les personnes en difficultés. L'employeur bénéficie d'une aide de l'Etat, qui peut aller jusqu'à près de 50% du SMIC. Toujours parce que nous misons sur l'avenir, ces contrats seront attribués en priorité dans les secteurs porteurs, notamment les métiers du développement durable.

J'ai dit qu'il fallait mobiliser tous les leviers dont nous disposons. Or j'ai bien conscience que l'absence d'expérience professionnelle est souvent un obstacle rédhibitoire à l'embauche d'un jeune dans une entreprise. Et bien, cette première expérience professionnelle, nous allons la leur donner. Il y a dans le secteur non marchand des employeurs qui proposent des métiers permettant d'acquérir des compétences transférables dans le secteur concurrentiel. Je pense aux métiers de l'informatique, de la comptabilité de la communication mais aussi par exemple au secteur de la petite enfance.

Nous allons donc prévoir une enveloppe complémentaire de 30 000 contrats aidés, prioritairement dans les collectivités locales, afin de fournir aux jeunes une première expérience professionnelle utile dans le secteur privé. Ces contrats seront financés à hauteur de 90% par l'Etat pendant 12 mois. La charge financière qui reposera sur les employeurs sera donc très limitée.

Pour s'assurer que ces passerelles public/privé fonctionnent bien, le service public de l'Emploi s'engagera à proposer au jeune un accompagnement renforcé et, au plus tard à l'issue du contrat :

- soit une offre d'emploi chez un employeur du secteur concurrentiel sur des métiers correspondant aux fonctions qu'il aura occupées ;
- soit une formation qualifiante ou un contrat en alternance.

Je veux aussi dire un mot de l'avenir de nos jeunes d'Outre-mer. Les dispositions que je viens d'annoncer leur seront applicables, notamment dans les DOM. Il existe Outre-mer des dispositifs de grande qualité, comme le service militaire adapté, avec des taux d'insertion sur le marché du travail de 80%. Cela ne suffit pas, il faudra aller plus loin. Je présiderai à l'automne prochain un comité interministériel de l'Outre-mer, à l'occasion duquel des décisions seront prises, sur la base des remontées des Etats-généraux qui se déroulent en ce moment. La question des jeunes et de leur avenir y tiendra une place centrale.

Vous le voyez, la stratégie que je propose est la fois simple et ambitieuse. Nous allons investir 1,3 Md'euros supplémentaire d'ici juin 2010 dans l'alternance, la formation et l'emploi durable des jeunes. Parce qu'il est intolérable de dire à un jeune "désolé, tu ne rentres pas au bon moment sur le marché du travail, je ne peux rien pour toi".

Je le redis solennellement aux régions, je le redis aux partenaires sociaux, que les ministres réuniront la semaine prochaine au sein du fonds d'investissement social : travaillons ensemble pour mettre en oeuvre ces mesures et les améliorer si nécessaire. Le gouvernement est totalement prêt au dialogue car je sais que nous partageons les mêmes objectifs. Nos enfants, nos jeunes sont notre avenir. Nous devons être à la hauteur de leurs attentes.